

Print

## En quoi la gestion de la crise sanitaire de la Covid-19 par les dirigeants français et hauts fonctionnaires d'administrations est-elle « l'une des plus grandes tromperies de l'Histoire » ?

Par [Jean-Loup Izambert](#) et [Claude Janvier](#)  
Mondialisation.ca, 18 décembre 2020

Url de l'article:

<https://www.mondialisation.ca/livre-jean-loup-izambert-et-claude-janvier-le-virus-et-le-president/5651985>



Livre – **Le virus et le président : « L'une des plus grandes tromperies de l'Histoire. » Pourquoi ?**

**Les chiffres sur la maladie Covid-19 sont faux**

**Jean-Loup Izambert :** Les chiffres diffusés par le président de la République, le gouvernement, le ministère de la Santé et certaines administrations sur la maladie Covid-19 ne correspondent pas du tout à la réalité de la maladie. Ils sont largement surestimés. A la fin du mois d'octobre 2020 Emmanuel Macron a déclaré que « si l'on ne fait rien, le coronavirus pourrait provoquer jusqu'à 400.000 morts supplémentaires en France ». Cette estimation lui a été fournie par le Conseil scientifique dirigé par un virologue à la retraite qui, comme nous l'expliquons, a déjà coûté très cher au pays. Ces propos farfelus indignes d'un président de la République n'ont d'autre objectif que d'entretenir le virus de la peur pour empêcher toute contestation de la politique du pouvoir par des mesures liberticides. Le secret est tel que les journalistes de LCI qui ont voulu savoir d'où provenait cette estimation se sont vu refoulés par le Comité consultatif national d'éthique. Cet organisme qui

assure le relais du Conseil scientifique leur a répondu qu'il s'agit de « documents de travail adressés aux acteurs et autorités de santé » et qui « ne sont pas destinés à être rendus publics. » Il est grave de voir des scientifiques se prêter à ce jeu pour favoriser les intérêts privés de grandes sociétés pharmaceutiques dont le vaccin n'est pas au point et dangereux. Mais pourquoi ne pas rendre public ces « documents de travail » s'ils ne sont pas contestables ?...

**Quels éléments vous permettent d'affirmer que ces chiffres ne sont pas exacts ?**

**J-L.I. :** Plusieurs analyses et études. Parmi elles, celles très documentées du général Dominique Delawarde, ancien Chef du bureau « Situation-Renseignement-Guerre électronique » à l'Etat-major Interarmées de planification opérationnelle, du docteur Peter El Baze, créateur des logiciels médicaux Megabaze et Oncobaze (chimiothérapies) qui connaît bien la question de la collecte des données en matière de santé, ou encore de l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) et de virologues.

**L'opinion publique a été désinformée**

**Mais les principaux médias d'information politique et générale diffusent ces chiffres ?**

**Claude Janvier :** Ces médias reçoivent régulièrement de la présidence, du gouvernement et surtout d'administrations centrales et régionales des communiqués, graphiques qu'ils diffusent sans en vérifier l'exactitude. Ces informations viennent de sources d'information institutionnelles qui sont considérées a priori comme fiables par nombre de journalistes. Malheureusement, comme nous le démontrons, ces informations sont fausses. Les journalistes travaillent souvent sous pression en raison de la masse d'informations qu'ils doivent traiter et, bien souvent, le peu de moyens dont disposent certaines rédactions les privent de budget et de temps pour la vérification et l'enquête. Comme journalistes professionnels nous faisons plus confiance à l'analyse de scientifiques et aux statisticiens de l'Insee qu'aux affirmations généralistes de bureaucrates de ministères et d'organismes plus soucieux de présence avec le discours officiel que de travailler avec la réalité des faits. C'est l'une des différences entre le journalisme et la communication.

**La Covid-19 tue très peu**

**C.J. :** Nous produisons une intéressante comparaison entre les statistiques de l'Insee et les chiffres diffusés par l'agence Santé publique France qui montre comment les chiffres que publie cette agence du ministère de la Santé sont largement surestimés et ne peuvent correspondre à la réalité de la situation. Comme l'explique dans notre enquête le général Delawarde « la Covid19 tue peu, très peu... et elle tue d'autant moins que la plupart des décès qui lui sont attribués sont des décès liés à l'âge et aux autres pathologies préexistantes chez les patients. Il y a donc une large part d'hystérisation de l'opinion publique, liée à la couverture médiatique très excessive de cette épidémie »

**La Covid-19 n'est pas responsable de la crise sanitaire**

**Quels sont les autres aspects de cette tromperie ?**

**J-L.I. :** La crise sanitaire s'est aggravée non en raison de la virulence du SRAS-CoV-2 qui n'est pas d'une grande intensité mais du fait que depuis des décennies les dirigeants français ont démantelé le système de santé publique en appliquant à la France les ordonnances de l'Union « européenne ». Celui-ci, dont les services d'urgence étaient déjà complètement saturés par la simple grippe saisonnière n'a pu faire face à la pandémie. L'analyse sur plusieurs mois du discours du président Macron, de membres du gouvernement et de politiciens liés au pouvoir met en évidence trois dominantes : ils exagèrent le danger que présente le virus, ils rendent sa maladie Covid-19 responsable des difficultés économiques actuelles, ils la rendent également responsable du manque criant de moyens humains et financiers du secteur Santé. Ils oublient juste de dire que, pour l'essentiel, ces difficultés résultent de leur politique économique et sociale qui n'est que la continuité de celle de leurs prédécesseurs.

**Une majorité de députés a voté un budget de la Santé anémié**

**C.J. :** Les Français devraient se rappeler que le budget de la Santé est l'un des derniers budgets de l'Etat français. A l'opposé, celui des armées est le premier poste du budget de l'Etat avec 37,5 milliards d'euros. Ce budget présenté par le gouvernement LREM a été voté par une majorité de députés. Il répond à la volonté du président Macron de supprimer 120 000 postes dans la fonction publique en cinq ans ainsi qu'il l'a lui-même annoncé. Bien que le président Macron soit minoritaire dans le pays il n'en reste pas moins que ce

choix de la réduction des dépenses de l'Etat au profit de l'intérêt général, dont celles de la Santé, était celui d'une majorité de votants lors des élections présidentielles de mai 2017. Sans doute certains d'entre eux sont-ils aujourd'hui décédés faute de n'avoir pu être soignés ?!... Et comme si cela ne lui suffisait pas le gouvernement envisage dans la Loi de finances pour 2021 de réduire encore de plus de 40 millions d'euros les investissements nets pour l'hôpital public.

### **Les dirigeants français utilisent la Covid-19**

#### **Quels rapports entre la crise économique et financière et la crise sanitaire ?**

**J-L.I.** : Le « Macronavirus », expression qui désigne le caractère néfaste et dangereux de la politique du pouvoir pour l'intérêt général des Français, sévissait bien avant l'apparition du SRAS-CoV-2. Les privatisations, le démantèlement du code du Travail, la diminution des impôts pour les grandes sociétés et les grandes fortunes, la multiplication et la hausse des taxes, l'aggravation du chômage et de l'endettement du pays, la désindustrialisation, la répression brutale du mouvement social étaient déjà des caractéristiques de la politique conseillée par monsieur Macron alors qu'il était Secrétaire général adjoint du cabinet du président Hollande puis ministre de l'Economie et de l'Industrie du gouvernement Valls. Ainsi que nous le passons en revue, dans le courant des années 2018 et 2019, bien avant que n'apparaisse la Covid-19, Wall Street estimait qu'« un krach financier paraît inévitable ». D'autres organismes comme le Haut Conseil des finances publiques alertaient également sur cette situation économique à hauts risques plusieurs mois avant la Covid-19. L'essentiel de la crise n'est pas la crise sanitaire mais bien celle, économique et financière, résultant de la politique du pouvoir.

#### **Plus de 200 milliards d'euros annuels pour tuer l'emploi**

#### **Que penser des aides du gouvernement aux entreprises ?**

**C.J.** : Ces aides piochées dans les fonds publics sont surtout destinées à tenter de calmer le mécontentement qui gronde dans tous les secteurs de la société. En réalité, comme nous en faisons la démonstration, le pouvoir finance surtout avec des milliards d'euros de fonds publics annuels les charrettes de licenciements des sociétés du CAC 40. Celles-ci reçoivent déjà plus de 200 milliards d'euros annuels de subventions et d'exonérations de toutes sortes de l'Etat et de l'Union « européenne ». Mais contrairement à ce que tente de faire croire le pouvoir en attribuant la faillite économique et financière à la Covid-19, les grands propriétaires privés de la finance et de l'économie bien avant cette crise, bénéficiaient déjà de cette manne étatique tout en délocalisant les productions, fermant des entreprises rentables, mais n'oubliant surtout pas d'exporter une grande partie de leurs bénéfices et de leurs fortunes dans des places off shore. Charité bien ordonnée commence par soi-même... Pas de création d'emplois en France mais en revanche, une augmentation vertigineuse de chômeurs faisant la queue devant Pôle Emploi. Merci les grands patrons...

#### **Avec ou sans Covid-19, ils prospèrent**

#### **Les entreprises sont-elles menacées par la crise sanitaire ?**

**C.J.** : Ce n'est pas la crise sanitaire mais plutôt des mesures gouvernementales injustifiées, et parfois ridicules, qui mettent l'activité des TPE et PME en péril. En revanche, pour les grandes sociétés qui profitent de la crise sanitaire pour accélérer leurs plans de suppressions d'emplois, cela va plutôt mieux. Un rapport peu médiatisé de Janus Henderson Investors (JHI), société spécialisée dans la gestion d'actifs mondiaux, révèle que « les investisseurs sur le revenu ont, en 2019, perçu 694 milliards de dollars US de dividendes de plus qu'il y a dix ans. Les sociétés ont également, à travers le monde, versé à leurs actionnaires le montant impressionnant de 11 400 milliards de dollars US au cours des dix dernières années. » Les analystes de JHI ont observé en avril 2020 qu'« un certain nombre de sociétés ont suspendu le paiement de leurs dividendes alors qu'elles avaient des bilans solides et suffisamment de liquidités pour les payer. » Ce n'est donc pas qu'ils ne peuvent pas payer les dividendes aux actionnaires mais qu'ils doivent faire profil bas pour obtenir encore plus de prêts garantis par l'Etat ou de programmes de rémunération des salariés ! Cette bourgeoisie d'affaires qui ne cesse de geindre qu'il y aurait « trop d'Etat » est en réalité celle qui se sert le plus dans ses caisses pour servir ses intérêts privés.

#### **Pas de crise pour les « profiteurs pandémiques »**

#### **Alors que le président français dit vouloir « reconstruire l'économie », les propriétaires privés des grandes sociétés financières font procéder à des suppressions d'emplois massives. Ces sociétés sont-elles en difficulté ?**

**J-L.I.** : En aucune manière. Preuve en est qu'en pleine crise sanitaire, le montant total de la richesse contrôlée par les milliardaires américains a augmenté de plus de 565 milliards de dollars en 11 semaines, entre le mois de mars et le début du mois de juin 2020. « La valeur combinée de leur fortune atteint désormais 3 229 milliards de dollars », indiquait alors la journaliste économique Kristin Toussaint dans la revue économique étasunienne Fast Company. Dans le même temps, 22 millions d'Etasuniens s'inscrivaient au chômage. Leurs homologues français se disent « écrasés de charges ». En oubliant de dire qu'ils sont surtout l'une des plus lourdes charges dans le budget de l'Etat mais aussi dans celui des entreprises qu'ils dirigent. Selon le rapport de la société Proxinvest publié en novembre 2019 sur La rémunération des dirigeants des sociétés du SBF 120, la rémunération moyenne d'un patron de société de l'indice boursier CAC 40 pour l'exercice 2018 se situait à 5,77 millions d'euros ! Nous consacrons quatre des huit chapitres du livre à la démonstration de cette monumentale tromperie du pouvoir politique au profit de ceux que nous appelons « les écrasés ». Absolument rien ne justifie que des sociétés qui réalisent les plus importants chiffres d'affaires reçoivent des milliards d'euros supplémentaires pour supprimer de nouveaux emplois.

#### **Connaissez-vous une dinde qui fête Noël ?**

#### **Pourtant le président Macron a déclaré vouloir « reconstruire une économie forte et souveraine » ?**

**J-L.I.** : Nouveau mensonge ! Comment pourrait-il vouloir « reconstruire une économie forte et souveraine » quand il passe son temps avec le gouvernement à la détruire et à la rendre dépendante des grandes puissances économiques et financières en soumettant le pays aux ordonnances de l'Union dite « européenne » ?! Un exemple dans le secteur de la Santé : entre 2011 et 2018, la Commission européenne a recommandé à 63 reprises aux États membres de privatiser des pans entiers du secteur de la santé publique et de réduire de plusieurs milliards d'euros les dépenses publiques en matière de santé. Nous expliquons comment dans un chapitre intitulé Mort programmée sur ordonnances. Résultat de cette politique : aujourd'hui 7 Français sur 10 reportent des soins ou renoncent à se soigner soit par faute de moyens financiers, soit en raison de délais d'attente trop longs ou encore de pouvoir accéder à un spécialiste ! Aussi, quand le président Macron déclare qu'il veut « reconstruire une économie forte et souveraine » c'est un peu comme si une dinde fêtait Noël !

#### **La Covid-19 n'est pas responsable de la désindustrialisation de la France**

**C.J.** : Ce président et ce gouvernement qui ont laissé mourir des gens alors que les médecins généralistes étaient mobilisés pour les

traiter avec l'hydroxychloroquine vont pourtant bien devoir rendre des comptes un jour ou l'autre sur leurs responsabilités dans la crise sanitaire comme dans la désindustrialisation du pays. Il faudra, par exemple, que le Premier ministre et le ministre de la Santé expliquent pourquoi l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM) a laissé distribuer le Remdésivir qui coûtait un prix fou, était moins bon et surtout plus dangereux que l'Hydroxychloroquine que l'on connaissait très bien, était peu coûteuse et très efficace ! De plus, contrairement au discours présidentiel et à celui du gouvernement ce n'est pas la Covid-19, loin de là, qui est responsable du fait que la France soit devenu l'un des pays les moins industrialisés d'Europe. Le secteur industriel ne représentait déjà plus que 11% de son activité économique bien avant la pandémie du SRAS-CoV-2. Nous vous laissons imaginer les dégâts...

### **Les « assassins financiers » des transnationales**

**J-L.I.** : De n'importe quelle société et de n'importe quel pays qu'il vienne, en l'état actuel le vaccin contre le SRAS-CoV-2 et sa maladie ne peut être ni efficace ni sûr et il est surtout très dangereux. Le docteur Pascal Trotta, préfacier de notre enquête, rappelle qu'un tel vaccin contre un coronavirus mutant demande des années de recherches et de tests avant d'être au point. Mais, pressés de réaliser des profits en exploitant la Covid-19 et la peur des populations, plusieurs grandes sociétés pharmaceutiques mettent des vaccins sur le marché. Nous entrons là dans le monde des « assassins financiers » auxquels nous consacrons un chapitre entier.

### **Qui sont ces « assassins financiers » ?**

**J-L.I.** : Il s'agit de personnes qui travaillent au sein de sociétés de conseils, souvent dirigées par d'anciens militaires ou professionnels du renseignement. Ils préparent bien à l'avance les plans qui permettront aux sociétés transnationales, principalement étasuniennes, de s'approprier ce qu'ils appellent des « nouveaux territoires économiques ». Il peut s'agir de marchés, comme celui des vaccins, de pétrole, de minerais précieux, de ressources agricoles ou autre mais aussi d'entreprises, de régions ou de pays. Leurs plans sont peaufinés avec les responsables stratégiques de sociétés transnationales et souvent menés de concert avec des instituts financiers, des organisations liées à l'Administration US, la complicité de dirigeants atlantistes acquis à l'US Imperium. Cela va de la déstabilisation de gouvernements à la guerre en passant par la corruption, des sanctions contre des entreprises et des Etats ou leur endettement afin de les rendre dépendant. Nous donnons dans notre enquête la parole à l'un d'entre eux, John Perkins, qui a lui-même travaillé pour l'une de ces sociétés. Et si leurs plans échouent alors ceux-ci sont poursuivis par des coups d'Etat et des interventions militaires.

### **Le vaccin contre la Covid-19 est encore dangereux**

**C.J.** : Oui et ces sociétés connaissent bien les dangers que présente le vaccin qu'elles veulent vendre massivement et rapidement uniquement pour réaliser des milliards de profits. Preuve en est qu'elles se gardent bien d'en garantir l'efficacité complète comme la sûreté. La situation est telle que pour échapper à toute poursuite judiciaire en cas de maladies provoquées par ce vaccin, elles traitent actuellement avec la Commission européenne afin de dégager leur responsabilité des conséquences de ces possibles effets secondaires.

Et vous connaissez « la meilleure » ? Ce seront les Etats de l'Union « européenne » qui prendront en charge à leur place les indemnités financières de personnes qui seraient atteintes par ces effets secondaires pouvant causer généralement de graves préjudices physiques et même la mort dans certains cas. Ainsi, ils ne pourront pas être poursuivis si des personnes meurent ou sont handicapées à cause du nouveau vaccin !

A la Bourse beaucoup d'argent se gagne en quelques heures sur un vaccin qui n'est l'objet que de campagnes publicitaires et que personne ne connaît vraiment. Le professeur Raoult a du reste indiqué à ce sujet qu'« honnêtement, la chance qu'un vaccin pour une maladie émergente devienne un outil de santé publique est proche de zéro. Il est déjà difficile de vacciner correctement contre la grippe, alors contre un nouveau virus... » C'est le choix des profits financiers égoïstes des gros actionnaires contre l'intérêt général des peuples ainsi que nous le montrons dans notre enquête. Comme l'a dit le professeur Christian Perronne au micro de Sud Radio, « l'épidémie est en train de disparaître (...) Ce vaccin est une foutaise purement financière. »

**J-L.I.** : Une précision sur ce point : le jour où Pfizer a publié son communiqué de presse sur les tests de vaccins proposés, son PDG, Albert Bourla, aurait vendu 62 % de ses actions et réalisé ainsi des millions de dollars de profits. Afin d'éviter que sa vente d'actions tombe sous le coup du délit d'initié il a passé l'ordre de vendre dans le cadre d'une option spéciale en août 2020. C'est ce qui s'appelle savoir profiter du malheur des autres !...

### **Les dirigeants de l'Union « européenne » préparent un drame sanitaire sans précédent**

#### **L'union européenne a-t-elle tiré les enseignements des conséquences de sa politique de santé publique ?**

**J-L.I.** : Non, bien au contraire. L'Union « européenne » ne peut en aucun cas répondre à l'intérêt général des peuples. Elle a été conçue à ses origines, dès les années 1941-1943 entre des émissaires de Washington avec des représentants du gouvernement de Vichy, pour favoriser la domination des Etats-Unis, et donc de leurs sociétés transnationales, sur le versant Ouest du continent européen en remplacement du Reich allemand. Ce n'est donc pas elle qui va s'opposer aux décisions de sociétés transnationales US. Et c'est aussi pourquoi les communications de ces sociétés sur le vaccin ne sont pas scientifiques mais uniquement publicitaires. Une autre raison est qu'il peut provoquer des effets secondaires, notamment des réactions allergiques potentiellement mortelles. Des médecins et scientifiques ont alerté sur sa dangerosité. Le docteur anglais Michael Yeadon, ancien directeur scientifique de la société pharmaceutique Pfizer lui-même, qui a également dirigé un important laboratoire, et son confrère allemand, Wolfgang Wodarg, ancien président du comité Santé de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, sont intervenus début décembre auprès de l'Agence européenne du médicament pour demander « la suspension immédiate de toutes les études sur le vaccin SRAS-CoV-2 ».

#### **Que se passe-t-il à la Commission européenne ?**

**C-J.** : La même chose que ce que nous expliquons dans Le virus et le président lorsque des scientifiques de plusieurs pays ont alerté en 2015 la Commission européenne sur les possibilités d'une nouvelle pandémie avec des coronavirus : rien ! Où plutôt si : Sans tenir compte de ces alertes, début octobre 2020, la Commission européenne a signé un important « contrat cadre » avec la société étasunienne Gilead Sciences, d'un montant d'un milliard d'euros, afin que les pays membres puissent se procurer le Remdesivir. Or, déjà à ce moment, plusieurs études mettaient en garde sur les effets secondaires de ce médicament. De plus, Gilead Sciences était alors elle-même informée de la publication à venir de nouveaux résultats de tests très défavorables à leur molécule. Ces nouveaux résultats de tests ont du reste amené l'Organisation mondiale de la santé à recommander, à la fin du mois de novembre 2020, de « ne pas administrer le remdesivir aux malades du Covid-19 hospitalisés ».

### **Le pouvoir politique français aggrave encore la situation**

### **Des scientifiques annoncent que la pandémie est en voie de disparition. La situation va-t-elle s'améliorer en France ?**

**J-L.I.** : Non, bien au contraire. Le président français, son Premier ministre et son gouvernement prennent des mesures qui vont encore aggraver la situation. Déjà responsables de la situation catastrophique de la santé publique et de l'aggravation de la crise économique et financière qui ne tombe pas du ciel mais résulte de leur politique, ils préparent un projet de Loi de finances 2021 dramatique par bien des aspects. Celui-ci prévoit une provision de 1,5 milliard d'euros pour acheter un vaccin sans savoir si celui-ci va faire baisser les hospitalisations de malades atteints de la Covid-19 et qui, en l'état actuel, n'est pas au point, ne peut pas l'être en 2021 et dont, pour la plupart des 180 « candidats-vaccins », présentent des effets secondaires dangereux pour la santé, voire très dangereux pour certains d'entre eux. Dans le même temps, ils prévoient également de réduire encore les moyens pour l'hôpital public. Nous risquons donc d'aller au-devant d'un drame sanitaire bien plus grave sauf, bien sûr, pour les actionnaires de ces sociétés privées de l'industrie pharmaceutique qui s'en mettent déjà plein les poches sur le dos des malades.

### **Pourquoi le vaccin ne peut pas être au point en 2021**

**J-L.I.** : Le Centre national de la recherche scientifique (CNRS) rappelait le 10 novembre 2020 que les essais cliniques comportent trois étapes : « La première, menée sur quelques dizaines de volontaires, permet de s'assurer que le vaccin est sûr et n'entraîne pas d'effets secondaires sévères. La deuxième phase clinique, conduite sur un échantillon plus large (environ 200 personnes), permet de vérifier que les personnes vaccinées produisent bien les anticorps recherchés pour lutter contre la maladie. La troisième phase, menée généralement sur 30 000 à 50 000 personnes au minimum (soit plusieurs années d'observation, en temps normal), fait la preuve de l'efficacité du vaccin sur le terrain, grâce à un système de tests en double aveugle. » Des tests en double aveugle sont des tests lors desquels ni le patient ni le prescripteur ne savent si le patient utilise le médicament actif ou un placebo, soit un vaccin sans aucune substance active. Le CNRS soulignait alors qu'en raison de l'urgence de la situation sanitaire, « des autorisations dérogatoires de mise sur le marché pourraient être accordées au vaccin qui obtient de bons résultats alors que la phase 3 est toujours en cours... » Ce qui veut dire qu'en suivant les déclarations du Premier ministre et du ministre de la Santé, les populations seraient vaccinées avec un vaccin ne présentant pas toutes les garanties d'efficacité et de sûreté et alors que de nombreuses questions sur le virus feraient encore l'objet de recherches !

### **Le traitement contre la Covid-19 risque-t-il de connaître les mêmes aléas que ceux d'autres maladies qui sont entravés par la course au profit de sociétés transnationales pharmaceutiques ?**

**C.J.** : C'est déjà le cas. Après la donation de la société Alstom à la tueuse d'emplois US General Electric, voici la « mise à mort » de la santé des Français par la profiteuse US Gilead. Cette société s'est déjà tristement distinguée en réalisant des dizaines de milliards d'euros de profits avec son traitement contre le virus de l'hépatite C. Alors que la molécule a été fournie par la recherche publique et que le coût de production avoisinerait les 2,3 dollars par jour de traitement, un seul comprimé de sofosbuvir vaut plus de 1 000 dollars aux États-Unis ! Le traitement nécessite un comprimé par jour pendant trois à six mois selon les cas. En France, les patients doivent déboursier 46 000 euros suite à l'accord négocié entre le ministère de la Santé avec Gilead. De ce fait, sur les 230 000 personnes infectées en 2016 seules 26 000 ont pu être soignées et la Caisse d'assurance maladie a dépensé plus d'un milliard d'euros en réservant le traitement aux seules personnes les plus malades. Comme quoi le tri des malades que dénoncent des professionnels de la santé dans notre enquête avait, pour cette maladie également, commencé bien avant l'apparition de la Covid-19.

### **L'ICCF et compagnie s'occupent de l'Union « européenne »**

#### **Dans ces conditions, existe-t-il une possibilité de réorienter la politique de l'Union européenne en matière de santé publique ?**

**C.J.** : Bien évidemment non, ni dans le secteur de la Santé ni dans les autres secteurs. Ceux qui prétendent qu'il est possible de réorienter la politique de l'Union européenne se trompent et trompent surtout les gens. Depuis le Traité de Maastricht de 1992 la seule réorientation qui s'est faite l'a toujours été au bénéfice des grandes banques et des grands propriétaires privés de la finance et de l'économie. Si une décision avait été prise au bénéfice des populations cela se saurait ! Or, la crise ne cesse de s'aggraver, les difficultés grandissent pour les populations de l'Union européenne, les tensions et conflits se multiplient et les guerres n'ont jamais été aussi nombreuses. Ce que nous expliquons avec la pandémie du SRAS-CoV-2 est également valable pour d'autres maladies dont les grandes firmes privées pharmaceutiques empêchent l'éradication en ne cherchant qu'à réaliser des profits. Dans le cas de l'hépatite C comme dans celui de la Covid-19, le ministre de la Santé pourrait recourir au code de la propriété intellectuelle. La journaliste Léa Gasquet rappelle dans son article *Arnaques aux médocs* publié dans *Siné Mensuel* que le code de la propriété intellectuelle prévoit que la « licence d'office » ne soit pas réservée qu'aux pays émergents. Le gouvernement dispose donc d'un outil juridique pour passer outre les exigences financières de sociétés pharmaceutiques comme Gilead : le code de la propriété intellectuelle l'autorise lorsque les médicaments « sont mis à la disposition du public en quantité ou qualité insuffisantes ou à des prix anormalement élevés, ou lorsque le brevet est exploité dans des conditions contraires à l'intérêt de la santé publique ».

#### **Pourquoi les dirigeants français ne recourent-ils pas à cette disposition qui permettrait de soigner des malades et de sauver des vies ?**

**J-L.I.** : Parce qu'ils appliquent à la France les recommandations de l'Union « européenne » qui recommande de privatiser le secteur Santé et de diminuer les dépenses de santé publique. Privatisation signifie remettre la santé, notre bien le plus précieux, notre vie, entre les mains de sociétés privées dont l'objectif principal est de réaliser des profits maximum immédiats pour enrichir leurs actionnaires. Comme nous le décrivons dans un chapitre dédié au Tableau de chasse des assassins financiers, « Bruxelles où sont décidées 80 % des lois des pays membres de l'Union « européenne » est devenue la deuxième capitale mondiale du lobbying après Washington. Via l'International Council for Capital Formation (ICCF), pour ne citer qu'elle, les entreprises étasuniennes peuvent agir directement non seulement sur des secteurs économiques précis (énergie, environnement, santé, transports, etc.), mais aussi sur les grands choix politiques. » Cette situation montre bien que cette Union « européenne », celle de Maastricht dont le président Macron prétend « qu'elle nous protège », s'affaire à protéger surtout les intérêts privés égoïstes des grands propriétaires privés de la finance et de l'économie, de préférence étasuniens, contre l'intérêt général des peuples.

Propos recueillis par Micheline Ladouceur pour Mondialisation.ca

\*\*\*\*\*

« **Le virus et le Président** » paraît aux formats papier comme numériques (formats ePub, Mobi/Kindle et PDF), dans tous les réseaux de librairies via les distributeurs Hachette Livre (livre imprimé) et Immatériel (eBooks).

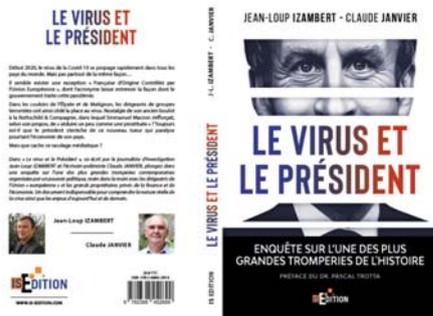
Quelques liens pour commander le livre :

Librairie IS : <https://www.is-ebooks.com/produit/194/9782368452905/le-virus-et-le-president>

Amazon : <https://www.amazon.fr/virus-Pr%C3%A9sident-Enqu%C3%AAtre-tromperies-l-Histoire/dp/2368452893>

Fnac : <https://livre.fnac.com/a15528388/Jean-Loup-Izambert-Le-virus-et-le-President>

[COMMANDER LE LIVRE](#)



Lire la préface :



[Bas les masques ! Le virus et le président. Enquête sur l'une des plus grandes tromperies de l'histoire.](#)

Par [Dr Pascal Trotta](#), 11 décembre 2020



**Jean-Loup Izambert** est journaliste d'investigation indépendant (économie, finance et politique), collaborateur de médias français et étrangers et écrivain. Plusieurs de ses ouvrages ont défrayé la chronique: «*Le krach des 40 banques* », « *Le Crédit Agricole hors la loi ?* », « *Crédit Lyonnais, la mascarade* », « *Faut-il brûler l'ONU ?* », « *56 – Tome 1 : L'État français complice de groupes criminels* », « *56 – Tome 2 : Mensonges et crimes d'État* » et enfin « *Trump face à l'Europe* ».



**Claude Janvier** est écrivain polémiste. Un rien provocateur, doté d'un humour noir et disciple de Pierre Desproges, il est l'auteur de trois livres « *coups de gueule* ». Depuis quinze ans, il fouille, déterre, décortique et analyse l'actualité afin de mettre à jour les véritables informations. Il intervient notamment sur Sud Radio, Agoravox, Les Moutons Enragés, Le blog à Lupus, Réseau International, Stratégika, Mondialisation.ca, Planetes360 et bien d'autres. Un beau parcours dans l'hôtellerie et la restauration lui a permis de développer son sens de l'observation. Il reste fidèle à sa devise : « *Je râle donc je suis* ».

**Avis de non-responsabilité:** Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexactes.

Copyright © Jean-Loup Izambert et Claude Janvier, Mondialisation.ca, 2020